

SociologieS

Régimes d'explication en sociologie

La recherche en actes

Régimes d'explication en sociologie

Les trois dimensions de la sociologie critique

JEAN DE MUNCK

Résumés

Français English Español

La sociologie est-elle critique ou non critique ? Le clivage semble de naissance, la division irrémédiable. De sa naissance à nos jours, jamais notre discipline n'a pu refermer sa coupure originelle. Deux traditions se disputent le champ de la sociologie. Son histoire est ponctuée de grands débats. Cet article se propose de contribuer à une clarification épistémologique de la notion de « sociologie critique », beaucoup d'ambiguïtés accompagnant en effet la discussion de ce concept très complexe.

The three dimensions of critical sociology

Is sociology critical or not? The cleavage seems from birth, the division irremediable. From its birth to today, our discipline has never been able to close its original cut. Two traditions fight over the sociology field. Its history is punctuated with major debates. This article proposes to contribute to an epistemological clarification of the notion of "critical sociology", since a lot of ambiguities accompanies in fact the arguments around this very complex concept.

Las tres dimensiones de la sociología crítica

¿Posee la sociología una capacidad crítica? Esta cuestión es congenial y la división consecuente entre la capacidad o la incapacidad es irremediable. Desde su nacimiento, nunca la sociología ha podido resolver este dilema. Dos tradiciones, acompañadas continuamente por polémicas, se oponen. El autor propone de contribuir a una clarificación epistemológica de la noción de « sociología crítica » porque numerosas ambigüedades están presentes cuando se analiza este concepto ya de por sí complejo.

Entrées d'index

Mots-clés : base normative, communication publique, épistémologie, histoire des idées

Texte intégral

- 1 Critique ou non critique, la sociologie ? Le clivage semble de naissance, la division irrémédiable. De sa naissance à nos jours, jamais notre discipline n'a pu refermer sa coupure originelle. Deux traditions se disputent le champ de la sociologie. Son histoire est ponctuée de grands débats : le débat qui oppose une célèbre onzième thèse à la non moins célèbre neutralité axiologique; la controverse du Congrès de Tübingen de 1961; Niklas Luhmann et Jürgen Habermas ; Talcott Parsons et Alain Touraine ; Seymour Martin Lipset et Alvin Gouldner ; Raymond Boudon et Pierre Bourdieu ¹.
- 2 Loin de s'éteindre, la division demeure vivace, la polémique se relance à l'aube du ^{xxi}ème siècle. En 2002, Raymond Boudon propose une distinction bien frappée entre quatre fonctions de sociologies : la fonction cognitive (dont le paradigme est le programme TWD – « programme Tocqueville-Weber-Durkheim ») ; la fonction critique ; la fonction expressive (l'écriture d'essais par le sociologue-écrivain) ; la fonction caméraliste (c'est-à-dire de conseil). Le but de Raymond Boudon est sans mystère. Il s'agit de réaffirmer que seule la sociologie *sans* but critique et *sans* finalité d'expression ou d'intervention mérite le label de *sociologie scientifique*. Il ne cherche pas à établir un équilibre entre les quatre genres, mais à constater la différence entre le premier et les trois autres. Celui-là fournit « des théories explicatives puissantes, rendant transparents des phénomènes énigmatiques », alors que ceux-ci sont utiles, peut-être, intéressants, certes, pleins d'esprit, à l'occasion, mais ils restent définitivement situés hors du champ de la science.
- 3 Comme en écho, deux ans plus tard, Michael Burawoy (2005a) s'adresse à l'*American Sociological Association* qu'il préside en plaidant pour une reconnaissance à *part égale* de quatre types de sociologie – la sociologie « professionnelle », la sociologie critique, la sociologie *policy oriented* et la sociologie publique. Son carré sociologique ne ressemble à celui de Raymond Boudon que pour en inverser la signification. Pour lui, l'existence d'une sociologie « professionnelle » est certes cruciale. Mais elle ne vit que des défis que lui adressent les trois autres types de sociologie. Entre ces types différents de sociologie, il y a des tensions fortes en même temps qu'une nécessaire interdépendance qu'il faut honorer et même institutionnaliser. Il soutient qu'aux États-Unis, la « sociologie professionnelle » et la sociologie *policy oriented* occupent trop de place au détriment de la « sociologie critique » et de la « sociologie publique » (Burawoy, 2005a, 2005b). La sociologie dite « critique » appartient quant à elle de plein droit au champ académique : elle constitue la conscience morale et politique de la sociologie professionnelle parce qu'elle pose les questions fondamentales : pour quoi, pour qui, faire de la sociologie ? La réponse à ces questions se nourrit évidemment des défis venant de l'extérieur de la sociologie, du champ politique et public.

Première approximation

- 4 Où la ligne de partage passe-t-elle au juste ? En première approximation, nous pourrions dire que la sociologie peut se donner pour but de réaliser trois tâches dont la composition est problématique. La première tâche est d'identifier le réel social (par opposition au réel non social, naturel, psychologique etc.), de le *décrire* de manière méthodologiquement rigoureuse (la *collecte des données*) et de l'*expliquer* en mobilisant un appareil conceptuel adéquat. Celui-ci doit rendre compte du *pourquoi* ? et du *comment* ? des phénomènes sociaux. Des modèles sont proposés, développés, testés, plus ou moins hétérogènes (au sens de Pierre

Livet) (Livet, 1999) aux interprétations des acteurs eux-mêmes. De cette manière s'élabore une science du social. La deuxième tâche que peut se donner une sociologie est celle d'identifier des mal-fonctionnements ou des pathologies dans la société. Par évidence, cet objectif va au-delà d'une visée descriptive et explicative. Il suppose que le réel social soit appréhendé, par le sociologue, dans une perspective évaluative. Enfin, la sociologie peut se donner pour mission de guider (conseiller, orienter, favoriser, effectuer soi-même) une intervention dans la réalité sociale en vue de la transformer. Cette troisième tâche doit être distinguée de la deuxième car il est possible de porter une évaluation sur la réalité sans pour autant s'engager dans une action réformatrice. L'action transformatrice constitue un pas qualitativement différent par rapport à l'évaluation.

- 5 La sociologie cognitive au sens de Raymond Boudon est la sociologie qui se limite à la première des tâches que je viens d'énumérer. Elle ne méprise pas ceux qui s'engagent dans la deuxième et dans la troisième tâche mais, à l'instar du Max Weber écrivant *Le Savant et le politique*, pense qu'il s'agit là d'un autre travail que celui de la science. Par contraste, la sociologie critique est celle qui se donne aussi pour objectifs d'accomplir la deuxième et la troisième tâche. Nous disons bien : *aussi*. Il importe en effet de souligner que l'ambition de la sociologie critique inclut l'ambition de la sociologie cognitive, sans pour autant s'y limiter. En effet, si elle ne s'intègre pas les objectifs de description et d'explication du réel social, elle cesse d'être une *sociologie* pour se transformer en une *philosophie* pratique (deuxième tâche), voire en une *politique* (troisième tâche). La philosophie pratique peut bien sûr développer une réflexion évaluative exigeante et fixer les conditions rationnelles d'une intervention dans le réel. Mais *réduite* à ces deuxième et troisième ambitions, elle cesserait de participer au projet *sociologique* comme tel.

De quoi la sociologie critique est-elle le nom ?

- 6 Mon but sera ici modeste. J'aimerais simplement contribuer à une clarification épistémologique de la notion de « sociologie critique ». Beaucoup d'ambiguïtés accompagnent la discussion de ce concept très complexe.
- 7 Mon premier objectif est de clarifier *l'extension* du concept de « critique ». Souvent, son usage s'avère soit sur-inclusif, soit sous-inclusif. Sur-inclusif : la critique est partout, puisqu'elle fait partie de la définition même de la science. Sous-inclusif : un seul programme sociologique, le plus souvent identifié par un nom propre (Karl Marx, Pierre Bourdieu, Jürgen Habermas, Michel Foucault...), vaut comme représentant de toute « critique ». Ainsi, curieusement, on tend à réserver en France depuis trente années la notion de « sociologie critique » au programme de Pierre Bourdieu. Pour un Allemand, c'est l'école de Francfort qui incarne la tradition critique. En Angleterre et aux États-Unis, Michel Foucault est le « *critical thinker* » par excellence.
- 8 À mon sens, aucun de ces monopoles ne va de soi. La sociologie critique ne constitue pas un *programme* au sens strict. Il s'agit d'une catégorie rassemblant, selon un air de famille, des programmes différents.
- 9 La notion de programme de recherche, élaborée par Imre Lakatos, peut en effet ici nous être utile (Lakatos, 1978). Un programme de recherche est pour lui une structure théorique qui oriente *négativement* et *positivement* la recherche. Négativement : un programme est constitué d'un noyau dur d'hypothèses très générales qui ne sont pas susceptibles d'être mises en question ou falsifiées au cours de la recherche. Ainsi par exemple, les notions d'aliénation, d'exploitation ou de classe sociale sont constitutives du noyau dur du marxisme, comme celle de

la domination l'est du programme bourdieusien. Il est donc vain de chercher à vérifier ou falsifier empiriquement ces notions. Cette *limite* à l'interrogation *ouvre* une heuristique positive de recherche parce qu'elle génère une foule d'hypothèses qui appellent des enquêtes sur des objets empiriques multiples. La puissance d'un programme de recherche s'évalue à la fécondité des recherches qu'il rend possible.

10 Malgré leurs noyaux durs très différents et même inconciliables, les programmes marxiste, bourdieusien, adornien, habermassien, foucaldien, tourainien, constituent autant d'exemplaires de la grande famille critique. Cette conception permet de traiter la sociologie critique comme une tradition plus que comme une doctrine et de la mettre, du coup, à l'école d'elle-même : dans ses différentes postures historiques, elle expérimente des possibilités et des limites, découvre ou se fourvoie, régresse ou progresse. Toute sociologie critique suppose donc, comme un de ses moments constitutifs, une critique rétrospective de la critique sociologique antérieure autant qu'une critique des théories sociales non critiques dont elle se démarque. De tels débats font la richesse de cette tradition : que l'on songe à l'effort effectué par Max Horkheimer pour penser la religion (ou l'individualisme) au-delà du marxisme, à celui de Jürgen Habermas pour discuter les positions de Theodor W. Adorno et Max Horkheimer sur la rationalité, de même que, plus récemment, à celui effectué par Luc Boltanski pour penser avec et contre Pierre Bourdieu ².

11 Mais alors comment définir la sociologie critique *en intension* ? La réponse à cette question ne réside pas dans des concepts substantiels participant du *contenu* d'un programme. En particulier, on ne peut tout simplement identifier une sociologie critique au rôle supposé total que jouerait, dans son explication du monde social, la domination. Il y a des théories critiques – celle de Jürgen Habermas par exemple – qui ne donnent pas à la domination un rôle à ce point important (puisque au contraire il s'agit pour lui de montrer la place qu'occupe *de fait* l'activité communicationnelle dans les processus d'intégration sociale et de modernisation). Il y a des théories critiques qui ne font pas de la critique des idéologies le paradigme de toute critique qui voudrait se présenter comme science.

12 La spécificité d'une sociologie critique doit être cherchée à un niveau plus formel. Une sociologie est critique lorsqu'elle cherche consciemment et explicitement à se situer à la *jonction* des trois dimensions constitutives que j'ai énumérées. C'est du reste la définition que Max Horkheimer donnait lui-même de la théorie critique qui devait être – disait-il – *explicative, normative et pratique*, comme le rappelle James Bohmann (Bohmann, 1996, p. 190). L'intégration des trois tâches dans une pratique scientifique cohérente constitue la visée de la sociologie critique.

13 Celle-ci est donc faite d'un alliage conceptuel très exigeant. Deux axes épistémologiques doivent être déployés. D'abord, un programme de sociologie critique doit chercher à articuler explication d'une part, normativité de l'autre. Un tel souci appelle plus que des simples précautions épistémologiques. C'est le noyau dur du programme qui est concerné. Il faut compléter la base cognitive de la théorie par une base normative ; et il convient d'élaborer un langage scientifique « évaluatif », explicité et assumé comme tel. En second lieu, un programme de sociologie critique pose la question de l'intervention efficace du sociologue dans le réel et donc celle de sa coordination avec les acteurs sociaux. Cela suppose une théorie de la communication sociologique. Et cela entraîne une conséquence : la sociologie critique ne peut faire l'économie d'une théorie de la démocratie et de ses conditions actuelles de réalisation.

14 Je voudrais suggérer au lecteur qu'on peut comparer et juger les différents programmes de sociologie critique sur ces deux axes fondamentaux. On peut aussi constater des rétrécissements du projet selon que ces articulations sont traitées de manière insatisfaisante.

- 15 Mais avant de commenter ces deux axes tour à tour, j'aimerais revenir sur un malentendu fréquent dès qu'on parle de « sociologie critique ». J'ai évoqué ci-dessus celui qui naît d'une version sous-inclusive de la sociologie critique. Il ne faudrait pas non plus verser dans une conception *trop* extensive de la critique qui la fait pratiquement équivaloir à la réflexivité, voire à la science ou à la rationalité.

L'usage générique de la notion de critique

- 16 La première acception de la notion de critique remonte au XVIII^{ème} siècle. Tant sur le plan esthétique que philosophique, le siècle des Lumières est, comme disait Ernst Cassirer « le siècle de la critique » (Cassirer, 1966, p. 275). Dans une très large mesure, la sociologie hérite de ce concept de la critique, sur deux plans mêlés.
- 17 (1) D'abord, la critique selon les Lumières est critique des préjugés (irrationnels) par la droite raison. Il est clair qu'en ce sens très général, la sociologie est fille des Lumières. Elle constitue un savoir du social différent – voire contradictoire – de celui des acteurs. En ce premier sens, il n'est pas faux de soutenir que *toute* sociologie est potentiellement « critique ». Qu'est-ce que faire de la sociologie sinon combattre des « mythes », des explications sans fondements, des préjugés de toutes sortes véhiculés au sein d'une société (Berger, 2006) ? N'y a-t-il donc pas tout simplement redondance et tautologie à parler de « sociologie critique » ?
- 18 Prenons un programme peu suspect de velléités « évaluatives » : l'ethnométhodologie et les diverses formes d'ethnographie qui s'en sont inspirées (comme celle de Bruno Latour). Cette sociologie ne cherche pas du tout à critiquer les croyances des acteurs, ni à *a fortiori* à les modifier. Elle veut plutôt rigoureusement *décrire* ce qu'ils font, montrer les pratiques réelles d'un commissariat de police ou d'un laboratoire scientifique, d'une juridiction administrative ou d'un service en entreprise. Les concepts mobilisés sont autant que possible dépouillés de la charge évaluative qu'ils peuvent porter dans leur usage ordinaire. On prend peu de risques normatifs en décrivant des « tours de parole », des « traductions » et des « connexions ». Quand un concept un peu litigieux émerge, comme celui de réflexivité, on prend bien soin de souligner qu'il ne s'agit que d'une compétence les plus ordinaires, les plus partagées et les moins normatives qui soient et non pas d'une « vertu académique » ou politique (Lynch, 2000).
- 19 Pourtant, cette lecture de notre monde a des effets déstabilisants sur nos croyances les mieux établies. Tout ce que nous tenons pour des objets bien fermes de l'existence sociale se dissout, sous l'œil du sociologue, dans des procédures et des dispositifs contingents. Les frontières du normal et de l'anormal tremblent, les catégories les plus naturelles perdent leur évidence, les conversations les plus fluides apparaissent comme de pénibles trajectoires d'ajustement mutuel toujours au bord de l'interruption. Lorsque la description sociologique s'attaque à des dispositifs socialement très codés, les effets peuvent être dévastateurs : la croyance dans la prétendue « nécessité » de la science s'effondre sous le projecteur impitoyable de l'ethnographe. À la place de la nécessité, on voit des négociations qui conduisent aléatoirement à des « découvertes » scientifiques. Il en va de même de la nécessité du droit ou de la nécessité économique.
- 20 Rien d'étonnant à cela. La sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne faisait *que* conforter, répéter et valider les croyances qu'entretiennent les acteurs sur le monde social.
- 21 D'une manière générale, qu'ils se disent critiques ou non, les sociologues font

tous grand cas de la déconstruction des préjugés, versions fausses et multiples méconnaissances du social. Comme l'écrit Jean Clam :

« La sociologie est structurellement critique avant toute visée de l'être – et avant toute velléité positive de réforme ou d'amélioration sociale. La logique même de l'action sociale étant latente et s'effectuant derrière une "fantasmagorie" d'intentions et d'actions manifestes et thématiques, la sociologie va s'attacher à décrypter les *facteurs* profonds des manifestations sociales et interprétera ceux-ci comme autant de causes dissimulées [...] » (Clam, 1995, p. 339).

- 22 La théorie de la fausse conscience n'est somme toute qu'un raffinement optionnel d'un geste critique minimal et fondamental. Prise en ce sens, la critique est donc consubstantielle à la sociologie et l'expression « sociologie critique » ne désigne pas, dans l'ensemble de les théories sociologiques, une famille spécifique de sociologies.
- 23 (2) Tournée vers l'extérieur, la sociologie prend pour cible les préjugés, fétiches et mythes sociaux. Mais cette discipline ne satisfait son exigence de rationalité qu'en la retournant aussi *sur elle-même*. Est critique la science qui réfléchit les possibilités et les limites de son propre exercice. Les possibilités : une science n'est possible que si elle se donne un objet empirique qu'elle constitue selon des principes rationnels. Les régimes de la preuve, les schémas d'explication légitimes, les modes de saisie des phénomènes empiriques doivent être critiquement examinés tant sur le plan de la cohérence que de l'adéquation ou de la pertinence. Les limites : une science du même coup ne peut tout savoir et doit se garder des illusions de la connaissance. En particulier, la prétention à saisir la totalité des phénomènes doit faire l'objet d'une déconstruction implacable. Si la totalité est certes un idéal régulateur, elle n'est pas une catégorie constitutive³. Le premier fétiche dont doit se déprendre le scientifique « critique », c'est bien sûr le fétichisme de la connaissance totale, sans reste, de la chose-en-soi.
- 24 On aura reconnu dans le paragraphe qui précède la version kantienne de la critique. Le *criticisme* kantien constitua, dans l'histoire de la sociologie, de Wilhelm Dilthey et Max Weber à Hans Albert, une source presque inépuisable de réflexivité. Mais la voie critique ouverte par Emmanuel Kant ne débouche pas nécessairement sur le criticisme. On peut aussi prêter à la phénoménologie, au structuralisme et à la déconstruction, un potentiel critique.
- 25 Il n'en ressort que plus clairement qu'en ce deuxième sens aussi, la sociologie ne peut pas ne pas être une science critique. Comme toute science, elle ne peut se déployer sans doubler sa recherche d'une méta-recherche sur ses propres principes. L'histoire de la science et la réflexion sur son histoire nous ont appris que l'épistémologie de la sociologie n'existe pas *a priori* (au contraire de ce que pouvait espérer un kantisme orthodoxe appliqué aux sciences de la société). Aucun canon de la sociologie n'est identifiable dans le grand ciel de l'épistémologie. Une critique vigilante et continue n'en est que plus nécessaire.

Le problème de David Hume

- 26 Ainsi donc, les usages « *aufklärer* » et épistémologique de la notion de critique ne prêtent pas à beaucoup de discussion. En ce sens donc, aucune sociologie ne peut éviter la critique. Mais le problème ne s'arrête pas là. Placée dans une deuxième dimension, la notion de critique devient beaucoup plus contentieuse. La sociologie devient en effet « critique » (sans redondance) si elle prétend, pour diverses raisons, franchir la limite supposée absolue entre l'être et le devoir-être.
- 27 Peut-on faire de la sociologie sans jeter, sur la société, un regard chargé de

présupposés normatifs ? Face à cette question, une première position est celle du sociologue positiviste. Elle ne reconnaît à la sociologie qu'une compétence descriptive et explicative/compréhensive. De manière tout à fait complémentaire, le philosophe politique et social prétend se passer de la sociologie pour dire ce que *doit* être la société. Ainsi, par exemple, John Rawls construit dans sa théorie de la justice les institutions d'une société juste sans jamais se référer à un savoir *sociologique empirique* sur l'état de la société existante.

28 Ce positivisme se fonde sur ce qu'on peut appeler *l'interdit de Hume* : rien ne permet de franchir la frontière pour des raisons *logiques*. De *l'explication* vraie de croyances fausses, on ne pourrait déduire la critique morale et politique du groupe social qui les entretient. De la révélation de mécanismes de domination derrière les croyances intériorisées par les acteurs, on ne pourrait pas passer à la *critique* de ce pouvoir mais seulement constater *qu'il y a* du pouvoir et de la domination dans une société donnée. On peut décrire le fonctionnement d'une société, en expliquer la chaîne des causes et des effets mais non point formuler à son sujet un jugement évaluatif, encore moins une perspective réformatrice.

29 À ce problème logique s'ajoutent des raisons *morales* 4. Dans la mesure où les croyances des acteurs sont produites et reproduites au sein d'une forme de vie, un jugement évaluatif du sociologue ne pourrait être qu'impérialiste. Cela peut être justifié pour deux raisons. D'une part, on peut soutenir qu'il n'y a pas de vérité objective, que toute croyance est relative au contexte au sein duquel elle se forme – en ce y compris la croyance dans l'objectivité de la science, notamment sociologique (ou anthropologique). L'autre position est plus nuancée. Elle ne consiste pas à nier que la croyance du sociologue soit plus objective que celle de l'acteur ou que certaines valeurs soient plus valides que d'autres. Mais elle conteste le *droit* du sociologue à perturber les conditions de reproduction d'une forme de vie.

30 Je soutiendrais volontiers qu'une sociologie devient critique, au sens non générique, mais spécifique du terme, lorsqu'elle tente de réfuter ces deux positions fondamentales, épistémologique et morale.

31 Sur le plan logique, elle soutient, à l'inverse de David Hume, *l'inévitabilité* du franchissement de la prétendue barrière séparant le *is* du *ought* par les sciences sociales. C'est par exemple la position de Charles Taylor lorsqu'il remarque qu'il est impossible de donner une explication en sciences sociales qui ne soit herméneutiquement connectée à des jugements de valeur. Pour expliquer, nous mobilisons un « *conceptual framework* ». Celui-ci induit toujours une forme d'évaluation de la réalité.

« We can say that a given explanatory framework secretes a notion of good, and a set of valuations, which cannot be done away with – though they can be over-ridden – unless we do away with the framework. Of course, because the values can be over-ridden, we can only say that the framework tends to support them, not that it establishes their validity. But this is enough to show that the neutrality of the findings of political science is not what it was thought to be » (Taylor, 1985, p. 90).

32 La notion capitale est ici celle de « sécrétion » d'une position évaluative par une théorie explicative. L'explication ne peut pas ne pas être interprétée comme un soutien, ou au contraire une critique, d'un groupe au sein de la société.

33 Prenons par exemple l'explication de la religion proposée par la théorie du choix rationnel (TCR). La TCR peut certes énoncer ses postulats (son « *framework* ») comme des postulats non axiologiques (l'axiologie est laissée aux contenus des préférences changeantes des acteurs), c'est-à-dire comme des postulats *formels*. Cependant, ces postulats induisent une certaine lecture de la version « correcte » de la religion, contre une version non correcte. C'est à juste titre que Michael Ott souligne qu'en réduisant les églises à des entreprises de service, la TCR induit une

évaluation du comportement religieux sur le mode, moralement très connoté, de la société civile occidentale et des valeurs consuméristes et individualistes qui caractérisent cette forme de vie (Ott, 2006). En prétendant décrire et expliquer de manière « neutre » le comportement religieux, la TCR secrète donc une évaluation qui va disqualifier des vécus plus collectifs et plus politiques de la religion.

- 34 S'appuyant sur le même raisonnement, Andrew Sayer l'illustre en faisant appel aux critiques marxistes de l'économie orthodoxe prétendument *value-free* :

« *The explanation of profit in neo-classical economics in terms of marginal efficiency of capital secretes the value judgment that it is a fair return to capitalists. The explanation offered by Marxism secretes the judgment that it is an undeserved appropriation of workers' surplus labour by capital* » (Sayer, 2000, p. 160).

- 35 On pourrait suggérer que le langage évaluatif appelle, du côté de son monde de référence, une ontologie de la possibilité et de virtualité. On sait grâce aux instruments formels contemporains (élaborés notamment par Jaakko Hintikka) que le franchissement de la frontière humienne peut être logiquement justifié si on se réfère à la logique des mondes possibles (Gardies, 1987). Sous cet angle, il apparaît que le monde réel n'est qu'un monde possible parmi d'autres ; il ne prend sa pleine signification qu'en considération des autres mondes possibles qui ont été exclus. Quant aux mondes souhaitables ou obligatoires, ils ne prennent également sens que comme un (des) sous-ensemble(s) de tous les mondes possibles. Avec la notion modale de possibilité, une transition peut être logiquement construite entre les deux « royaumes » apparemment infranchissables de l'être et du devoir-être. Theodor W. Adorno insistait sur la nécessité, pour le sociologue, de se débarrasser du « fétichisme du fait ». Une sociologie critique a pour univers de référence non des faits, mais des mondes possibles dont le réel ne constitue qu'un segment.

- 36 La sociologie critique soutient donc qu'une science qui se prétend réflexive ne peut faire l'impasse sur les jugements de valeur secrétés par son explication du monde. Sans doute faut-il ajouter qu'une chose est de dire qu'un cadre conceptuel d'explication secrète du *devoir-être*, autre chose est de dire que les valeurs ainsi secrétées sont *validées* en tant que valeurs. En fait, les jugements de valeur relèvent d'une justification complémentaire à celle qui préside à la construction du cadre conceptuel explicatif.

Pas de sociologie critique sans base normative

- 37 Une sociologie qui accepte ce raisonnement herméneutique (et pragmatique 5) rentre dans une démarche dont les conditions ne doivent pas être sous-estimées. La première condition est le refus du relativisme intégral en matière de jugements de valeurs. Le relativisme moral est très en vogue aujourd'hui, puisqu'il s'accorde si bien avec le libéralisme qui s'impose comme *doxa* dans le monde capitaliste. Mais on peut n'être pas relativiste tout en restant très libéral. Affirmer qu'il est possible de justifier certaines positions éthiques, ce n'est pas nécessairement défendre un dogmatisme moral. C'est seulement poser que toutes les valeurs ne sont pas simplement des préférences subjectives ou des données contextuelles. Il se peut que certaines d'entre elles le soient, mais d'autres ne le sont pas car elles peuvent passer un test de plausibilité rationnelle à l'instar des énoncés scientifiques constatifs. La sociologie critique est impossible sans une telle affirmation minimale.

38 La seconde condition est que la base normative du sociologue critique doit être explicitée et rendue aussi visible, argumentée et valide que doit l'être, en principe, sa base épistémologique cognitive. Luc Boltanski s'étonnait que Pierre Bourdieu n'ait jamais explicité le concept d'égalité que sa critique très stimulante présupposait (Boltanski, (1990, p. 130). Cette remarque de Luc Boltanski rappelle celle de Jürgen Habermas objectant avec beaucoup de tact à Theodor W. Adorno que sa base normative était quelque peu chétive face à l'ampleur de son projet de théorie critique. Bref, comme le résume Andrew Sayer,

« Any social science claiming to be critical must have a standpoint from which its critique is made, whether it is directed at popular illusions which support inequality and relations of domination or at the causes of avoidable suffering and frustration of needs. But it is strange that this critical social science largely neglects to acknowledge and justify these standpoints. For instance, a rich understanding of the ways in which power is embedded in social space has developed; although it is generally accepted that power is not wholly negative, the writing in this area is undeniably critical in tone, and yet little attention is given to normative implications, to how things ought to be different » (Sayer, 2000, p. 172).

39 Prenons le cas de l'explication politique. S'il est impossible de donner une explication des dysfonctionnements de la démocratie sans s'appuyer sur une version normative minimale de la démocratie, il appartient à une entreprise rationnelle d'exposer cette version normative et d'en rendre compte dans le débat de la *philosophie politique* autant que dans celui de la *science politique*. Il en va de même en sociologie : la description d'un fonctionnement en termes de domination ou de violence symbolique n'est valide qu'à la double condition d'explicitier les procédures d'identification des comportements pertinents, les prédicats de leur description et les schémas causaux supposés à l'explication, d'une part ; et, d'autre part, n'est valide qu'à la condition de justifier les évaluations (les dénonciations et les approbations) implicites à cette description/explication. Sans ce deuxième volet de l'effort scientifique, le sociologue fait passer « en fraude » des évaluations (comme on peut le reprocher à Pierre Bourdieu autant qu'à la théorie du choix rationnel !).

Quelle base normative pour la sociologie critique ?

40 Quelle est la base normative d'une sociologie critique ? À ce stade de la discussion, trois voies sont désormais ouvertes : procédurale (1) ; substantielle (2) ; et en termes de rapports fondamentaux au monde interne, externe et intersubjectif (3).

41 (1) On sait comment Jürgen Habermas a frayé la voie vers une base critique *procédurale*. En remontant non à des principes sémantiques mais à des principes pragmatiques de validation, il a dégagé une grammaire discursive rendant compte de la compétence critique des acteurs. Les actes de parole sont structurés de manière implicite par des prétentions à la validité qui ne peuvent être honorées que par une discussion sans contrainte. Détaillé et déployé dans une « éthique de la discussion », ce principe procédural fournit un modèle normatif de communication réussie et, du coup, permet de reconnaître et de nommer des distorsions de la communication. La critique des idéologies ne doit donc plus s'appuyer sur une « science » (matérialiste ou dialectique) qui dirait, contre les illusions des acteurs, ce qu'il en est de la vraie réalité et qui expliquerait les « illusions objectives » dans lesquels ils se débattent. Il s'agit plutôt de s'appuyer

sur cette base discursive pour mener une critique thérapeutique des discours et des pratiques. Une sociologie de la communication empêchée et de la réflexivité bloquée devient possible. Si on suit Jürgen Habermas, la base normative procédurale présente des aspects « quasi transcendants » qui par définition sont transcontextuels. Que cela soit vrai ou non, cela n'empêche pas, comme le dit James Bohman, que le sociologue critique doit rechercher, dans les contextes particuliers, les normes implicites qui perturbent la communication (Bohman, 2000). Un travail empirique est devenu sur ce point nécessaire.

42 (2) On peut dire qu'une base normative est *substantielle* si elle fournit des principes matériels d'évaluation. Ces principes peuvent porter sur la justice ou sur la vie bonne, comme disent les philosophes. Ainsi en va-t-il de la notion normative d'*égalité* mobilisée par bien des sociologues pour faire apparaître un réel social fondamentalement injuste. On ne peut contester l'apport immense de la sociologie à la problématique des discriminations. C'est un des domaines des sciences sociales où la sociologie s'est avérée particulièrement utile. Mais il n'est pas sûr que les sociologues se soient toujours comportés de manière rationnelle car ils ont souvent laissé dans l'ombre la définition normative du concept dont ils faisaient si grand cas. Or, le sociologue progresse en scientificité en explicitant son échelle de valeurs implicite. À cet égard, la critique prétendue « immanente » ne suffit pas puisque, comme le dit Luc Boltanski « la simple description des inégalités exerce un effet de sélection et de détermination et enferme en elle-même une définition vague et implicite de ce que devrait être l'égalité » (Boltanski, 1990, p. 130) (on devine que cette remarque de Boltanski vise Pierre Bourdieu).

43 Il faut cependant noter qu'une base normative substantielle peut être plus ou moins complète, étoffée et ouverte à la révision. Dans ce débat difficile, une solution qu'on peut dire de facilité consiste à s'en tenir à des affirmations axiologiques en faveur de l'autonomie et de l'émancipation. Cela n'engage pas à grand-chose en réalité, car la question demeure de savoir si un discours critique tenu par les acteurs est ou non émancipateur.

44 On ne peut s'empêcher de penser par exemple, en lisant le livre de Luc Boltanski *De la Critique* (2010), que sa base normative reste sous-déterminée puisqu'elle se contente de faire de l'autonomie le bien suprême, comme le remarque Joan Stavo-Debaugé (2011). Dans l'action pratique, d'autres valeurs méritent considération, qui compliquent le tableau. Pas plus que l'acteur, l'observateur ne peut faire l'économie d'une hiérarchisation de valeurs *plurielles*. La question difficile est celle de savoir jusqu'où le sociologue critique doit pousser l'explicitation de sa base normative.

45 (3) Une troisième forme de base normative consiste dans la valorisation d'une attitude, d'un rapport au monde, supposé fondamental et épanouissant, relativisé par d'autres rapports au monde possibles. Ainsi, la critique d'inspiration hégélienne, phénoménologique ou bourdieusienne a souvent joué sur des oppositions entre des types de rapports au monde à forte prétention critique. On peut opposer le droit abstrait au droit concret (Georg Wilhelm Friedrich Hegel); l'attitude scolastique à l'attitude pratique (Pierre Bourdieu); le rapport réifié au monde à la sensibilité antéprédicative (phénoménologie); les pratiques d'identification à l'ouverture à l'altérité, au « tout autre » (première génération de l'École de Francfort, déconstruction), etc. Dans toutes ses versions (parfois compatibles et parfois incompatibles entre elles), est placé en position normative un rapport au monde fondamental qui seraient méconnu, écrasé, vilipendé et dépotentialisé par d'autres pratiques dérivées (ou en tout cas « déchuées »). La question théorique fondamentale consiste alors dans la mise à jour de ce principe fondamental d'ouverture au monde. C'est ainsi par exemple qu'on peut comprendre le débat opposant marxistes et phénoménologues autour du concept de *réification* comme un débat portant moins sur les pathologies (il y

a des consensus forts pour reconnaître par exemple la commodification comme pathologique) que sur les bases normatives à partir desquelles les pathologies sont repérables comme telles (Honneth, 2007).

46 Procédurale et/ou matérielle et/ou attitudinale, la base normative ne s'insère dans une sociologie qu'en se mêlant à des descriptions et explications du monde. Le problème épistémologique majeur de la sociologie critique réside donc dans l'élaboration de notions et d'hypothèses évaluatives qui résistent à deux séries de tests : d'un côté, ils doivent pouvoir être justifiés sur le plan normatif ; d'un autre côté, ils doivent pouvoir être opérationnalisés dans le réel social. Je pense que tout le vocabulaire d'une sociologie critique répond à ce double système d'attentes. Des notions comme aliénation, exploitation, violence symbolique, idéologie, sont de type biface, mêlant inextricablement norme et constat.

47 Nous pouvons aujourd'hui prendre note de l'émergence de programmes en sciences sociales qui font pleinement droit à cette exigence post-positiviste. C'est le cas de la sociologie de la reconnaissance d'Axel Honneth (prolongée en France par Emmanuel Renault), qui articule une base critique attitudinale et une base morale substantielle.

48 Chez un économiste comme Amartya Sen, on trouve aussi un exemple très accompli d'une théorie sociale de ce genre, articulant une morale substantielle avec une composante procédurale. La notion d'égalité fait chez Amartya Sen l'objet d'une discussion normative serrée, digne de la philosophie politique et morale la plus exigeante ⁶. Il contraste son concept d'égalité des capacités avec le concept rawlsien d'égalité des ressources et avec la tradition utilitariste. Tout en reconnaissant l'incomplétude de sa théorie, il donne au sociologue des indications normatives suffisamment fortes pour ne pas s'en remettre uniquement aux acteurs dès qu'il s'agit d'articuler un jugement de valeur. Il ne faut en effet pas perdre de vue que ces acteurs peuvent être victimes de « préférences adaptatives » et d'« erreurs de position », souligne-t-il en citant Karl Marx. Par ailleurs, loin d'être un monomane de l'égalité, Amartya Sen fait droit à une pluralité de valeurs dont il ne nie pas le caractère parfois contradictoire. Les capacités qu'il vise sont multiples car elles renvoient à des dimensions de l'épanouissement humain qui ne sont pas réductibles à un seul canon.

49 Cependant, cette discussion normative n'est pas menée pour réduire la *Capability Approach* à une philosophie politique. Au contraire, la clarification normative menée par Amartya Sen induit heuristiquement la construction d'indicateurs permettant de construire une *objectivité empirique*. Et on sait l'importance des travaux d'Amartya Sen dans la discussion contemporaine sur les indicateurs alternatifs de prospérité (Cassiers, 2011). L'engagement normatif du chercheur n'est nullement contradictoire avec une objectivité descriptive et explicative. Comme y a insisté le pragmatisme contemporain (Richard Rorty et Hilary Putnam seraient d'accord sur ce point), il n'est contradictoire qu'avec une version fautive de l'objectivité, une version pré-critique, celle qui confond réalité scientifique et réalité absolue.

Critique sociologique et critique sociale : instrumentalisation ou réflexivité ?

50 La sociologie critique ne se contente pas d'articuler une théorie explicative du réel social avec une théorie normative. Le réel qu'elle explore est lui aussi traversé par la « tension critique » qui la constitue. La sociologie observe l'émergence de

thèmes critiques *dans* son champ d'objectivité, c'est-à-dire de thèmes critiques portés par les acteurs sociaux eux-mêmes. Du coup, comme le dit Axel Honneth,

« un problème central de la théorie critique de la société tient à l'articulation d'une théorie normative et d'une moralité historiquement située ; si la théorie ne veut pas s'en tenir à l'affirmation générique des critères moraux sur lesquels elle fonde sa critique de la société, elle doit pouvoir mettre en évidence des formes de moralité empiriquement efficaces, sur lesquelles elle s'appuie de façon légitime » (Honneth, 2006, p. 203).

51 C'est sur l'efficacité politique qu'il faut, dans une troisième dimension, mettre l'accent. Le sociologue s'articule à la critique des acteurs et participe, du coup, à la transformation de la société. Cette connexion hante la sociologie critique depuis la formulation du projet marxiste (depuis la « onzième thèse »). Si la sociologie est critique, c'est qu'elle pose la question de la *réalisation* de l'idéal (de justice, d'égalité, de développement, d'émancipation, etc.). On peut dire que du coup, le sociologue critique « prend position », intervient et participe au débat (et à la pratique) des acteurs eux-mêmes. Connait-il *mieux* que les acteurs la portée de la critique légitime ? En conséquence, doit-il même diriger l'action ? Ou au contraire ne peut-il adopter une attitude humble et pour ainsi dire « seconde » à l'égard des acteurs ? Doit-il du coup se laisser lui-même diriger par les acteurs ? Ou bien faut-il parler de coopération « égale et démocratique » entre sociologues et acteurs ?

52 Toutes ces questions renvoient à un deuxième axe fort du projet de sociologie critique. C'est sur cet axe que peut être trouvée une réponse à la deuxième objection à la critique sociologique rappelée ci-dessus : l'objection morale et politique. L'élitisme du critique extérieur ne peut être évité que par l'élaboration pratique d'un lien respectueux avec la critique sociale en acte.

53 En simplifiant, on peut en effet énoncer le problème du rapport entre critique sociologique et critique sociale sous la forme d'une alternative.

54 D'une part, on peut concevoir ce rapport comme un rapport d'instrumentalisation. Cette relation d'instrumentalisation peut aller dans deux directions. Dans un sens, ce sont les acteurs sociaux qui sont supposés « mettre en œuvre » les prescrits de la théorie. Dans ce cas, le sociologue indique une direction normative; la critique sociale doit prendre en relais cette indication et transformer le monde en conséquence. On admettra volontiers que, nonobstant moult dénégations, tout un pan de la sociologie marxiste ou une partie de la sociologie féministe n'ont pas échappé à ce travers.

55 De l'autre, le sociologue peut se mettre « au service » des acteurs, particulièrement quand ceux-ci sont riches et puissants (mais pas uniquement). La théorie devient l'instrument d'une pratique. On devine que cette situation conduit irrémédiablement à la confusion du sociologue et de l'idéologue. Une sociologie qui « rationalise » (au sens freudien) une pratique n'est pas beaucoup plus défendable qu'une pratique sociale redéfinie et instrumentalisée par un théoricien-supposé-savoir.

56 Même si ce rapport d'instrumentalisation nous apparaît aujourd'hui indéfendable, il est très difficile de s'en extraire pour des raisons à la fois intellectuelles et sociales. Intellectuelles : pour concevoir un autre rapport théorie-pratique, il faut disposer d'un concept de coordination non stratégique, non instrumental. Cela ne va nullement de soi dans des sociologies critiques qui ont une tendance endémique à sur-dimensionner la catégorie de la domination au point qu'elle en vient à saturer leur vision du monde, jusqu'à et y compris celle de leur propre pratique. Sociales : la situation du sociologue est souvent sur-déterminée par des rapports stratégiques. Il dépend de commandes publiques et privées, il est limité dans ses moyens, il est lui-même membre d'un groupe et a tendance à utiliser sa science pour faire progresser ses propres intérêts.

57 L'alternative à cette conception instrumentale consiste à établir une *articulation* entre critique sociale et critique sociologique. Évidemment, nous devons alors disposer d'une théorie de la communication sociale *et* sociologique qui rende compte des capacités réflexives des sociologues-acteurs et des acteurs-sociologues. Une communication s'établit entre le sociologue et l'acteur qui, comme le suggère Thomas McCarthy, enroule les postures de l'observateur et du participant l'une sur l'autre :

« *The key to avoiding both a pure "insider's" or participant's standpoint and a pure "outsider's" or observer's standpoint is... to adopt the perspective of a critical-reflective participant. As there is no God's-eye point of view available to us, we can do no better than move back and forth between the different standpoints* » (Couzens Hoy & McCarthy, 1994, p. 81).

58 En un sens, on peut créditer Alain Touraine et ses disciples d'avoir formalisé avec une efficacité particulière par la méthode de l'intervention sociologique une version méthodologique possible de ce dialogue de l'observateur et du participant. Mais d'autres versions sont possibles selon les contextes d'enquête et les projets théoriques.

59 Le sociologue critique n'intervient donc pas de nulle part : il prolonge dialogiquement et donne une forme théorique à des interrogations qui sont *déjà* à l'œuvre dans une forme de vie et qui sont engagées dans un processus de transformation passant (ou non) par des conflits importants. Cela n'implique pas du tout que la sociologie critique soit trivialisée au point de ne plus consister qu'en un point de vue d'acteur « compétent » parmi d'autres. Entre le discours du sociologue et celui des acteurs, deux différences perdurent, deux coupures se maintiennent, infranchissables.

60 Il y a d'abord une différence d'empan : le sociologue critique dispose, par rapport à des discours et pratiques *locaux*, de possibilités de connexion avec d'autres réalités sociales externes, éloignées, apparemment lointaines, qui jettent un jour nouveau et informé sur les contenus normatifs et explicatifs étudiés. On peut dire qu'au contraire de la critique herméneutique défendue par Michael Walzer (1990), le sociologue critique délocalise la critique sociale, cherche à la dépouiller de ses idiosyncrasies et monte en généralité. Il dispose d'informations multiples dont ne disposent pas les acteurs. Il est capable de proposer des comparaisons instructives, dans le temps et l'espace, tant sur le plan normatif que sur le plan explicatif. Il est capable d'établir des connexions de moyenne et longue portée entre des pratiques locales et des pratiques sociales invisibles pour les acteurs locaux. Il donne à la critique sociale une portée plus générale qu'elle n'en aurait par ses propres forces. Le sociologue doit montrer qu'une situation en entreprise n'est pas sans lien, causal et normatif, avec une situation en école ou en hôpital ; que des connexions causales pèsent, en amont, sur ces situations, que des débats normatifs locaux, menés dans l'idiome des acteurs, ne sont pas sans rapport avec le droit universel ni sans importance pour l'avancée de discours émancipateurs beaucoup plus globaux. Aucune entreprise scientifique n'est en réalité possible sans une certaine visée de généralité et même de « système » (même si nous savons depuis Emmanuel Kant qu'il convient de maintenir la visée systématique à l'état d'idéal régulateur et non point d'en faire un concept constitutif).

61 Deuxièmement, la validité du discours de la sociologie critique ne relève pas uniquement des acteurs mais *aussi* des autres sociologues. Un sociologue est membre d'une communauté de recherche qui partage, comme le montrait Thomas Kuhn, des paradigmes et des programmes de recherche. Les régimes de la preuve, les principes d'explication légitimes, les discussions normatives se déploient dans

cette communication scientifique. Le medium de la communication sociologique est celui de l'exposé scientifique, de l'article et du livre, non point celui du manifeste ou du communiqué du parti. Le dialogue avec l'acteur n'est pas le seul dialogue dans lequel s'engage le sociologue critique. Ce dialogue *externe* est médiatisé par le dialogue *interne* à la communauté des sociologues.

62 Bref, par ces deux traits (visée de généralisation explicative et normative, régime de validation dans une communauté scientifique), la sociologie critique continue d'appartenir de plein droit à l'espace scientifique. Je résumerais cela en disant que la différence entre sociologie critique et critique sociale ne peut donc pas se ramener à une différence entre observateur et participant (puisque les positions s'échangent dans des boucles réflexives). Il s'agit plutôt d'une distinction entre régimes pragmatiques de discursivité. Les frontières entre ces deux types de régime sont, comme toujours dans le milieu du langage, poreuses et permettent des continuités sémantiques malgré des changements de régimes pragmatiques de validation.

Le sociologue critique dans la communication publique

63 L'intervention du sociologue critique est très complexe. Elle se joue pragmatiquement à l'interaction deux grandes scènes. La première est strictement scientifique (ou académique), l'autre est externe à la science. Tout l'intérêt de la conceptualisation de Michael Burawoy est d'avoir décrit en termes communicationnels (plutôt qu'en termes de contenu sémantique) les espaces de déploiement de la sociologie. La sociologie suppose certes un espace de discussion académique, scientifique, différencié par rapport au reste de la société. Cependant, le sociologue intervient dans trois arènes de communication non académique : l'espace public général (1), des publics « organiques » (2) et l'espace de la discussion des experts sur des enjeux politiques (3). Il convient de distinguer ces trois espaces de communication pour construire les enjeux pluriels de l'intervention du sociologue dans la société.

64 (1) Il y a d'abord l'espace public général, médiatisé par la presse écrite et les médias électroniques (télévision, radio, internet). Dans cet espace, nous dit Michael Burawoy, l'intervention du sociologue critique consiste à apporter un point de vue distancié et aussi systématique que possible sur des débats d'intérêt public qu'il reprend à l'agenda public ou qu'il déclenche lui-même. Il s'engage alors dans la discussion comme un citoyen, certes très informé, mais qui reste en droit égal à tous les autres.

65 Cependant, l'intervention sociologique dans l'espace public ne peut en rester à cette dimension somme toute « traditionnelle », comme le reconnaît Michael Burawoy. Le problème fondamental est d'y repérer les obstacles implicites et cachés à la communication. Même dans les démocraties avancées, de multiples obstacles se dressent en effet devant une délibération libre. Il y a des conditions d'accès à l'espace public qui rendent ineffables certains messages. Ce peuvent être des conditions esthétiques (ou plutôt, pseudo-esthétiques, comme la grammaire des médias). Ce peuvent être des conditions de codage linguistique, inaccessibles à certains groupes et certains intérêts. Ce peut être la dictature de l'*agenda setting* médiatique, qui exclut durablement de l'espace public certains problèmes de la vie collective. La communication médiatique obéit à des mécanismes de *framing* et de *priming* qui ne violent certainement pas les principes de la liberté d'expression et de discussion, mais en limitent singulièrement la portée (Bohman, 2000).

66 (2) En second lieu, Michael Burawoy souligne l'existence d'une sociologie publique qu'il appelle « organique ». Le sociologue se lie alors à des publics particuliers. Il favorise leur émergence, contribue à leur donner une identité, participe à leur défense et illustration face au reste de la société. Ce rapport aux publics n'est pas nécessairement instrumental (même s'il peut le devenir). Ainsi, on peut reconnaître un authentique rapport de fécondation réciproque entre certains sociologues et le mouvement ouvrier, tout comme entre des sociologues féministes et le public des femmes. En dialogue serré, le sociologue et l'acteur construisent alors un point de vue délibérément situé, normatif et explicatif sur le monde social.

67 On retrouve là une préoccupation constante de toute la tradition sociologique critique depuis le marxisme : comment donner voix aux sans-voix, conférer du sens à ce qui n'est défini, dans le codage dominant, que comme non-sens, manque, défaut, insuffisance, contribuer à l'émergence d'un public actif là où ne se trouvent que des individus passifs et atomisés. Le sociologue critique peut se faire le porte-parole des souffrances sociales, comme le propose Emmanuel Renault – voir notamment la discussion engagée par Alain Loute et Laurence Blésin à ce sujet (Blésin & Loute, 2010). Il peut aussi accompagner des publics déjà constitués consciemment en acteurs collectifs. Le marxisme s'attachait au prolétariat. Alain Touraine a déplacé l'attention sur la multiplicité des mouvements sociaux. Par un nouveau déplacement, le sociologue critique se lie aujourd'hui à des collectifs en réseau dont les formes d'engagement critique prennent des allures très différentes de celles du militantisme « industriel ». Il fréquente la constellation des « sans » (sans-papiers, sans-emploi, sans-logement), des « alter » (alter-mondialistes, alter-consommateurs) et des « indignés ». Il propose des conceptualisations des émergences intermittentes où se formule la critique sociale contemporaine.

68 (3) Enfin, le sociologue critique intervient sur la scène des experts qui contribuent, par leurs discussions, à la solution des problèmes publics. L'apport du sociologue à ces discussions est bien connu et n'a pas besoin d'être argumenté. À côté du juriste, du psychologue, de l'économiste, le sociologue apporte sa connaissance du social et des contraintes qui y sont liées. Mais qu'apporte de spécifique le sociologue « critique » ? Je suggérerais volontiers que son apport décisif consiste à faire valoir un rapport complexe à la normativité.

69 D'un côté, appuyé sur le premier axe que nous avons décrit, il refuse d'intervenir dans un débat d'expert au nom d'une science neutre, d'un savoir des faits. Il sait et rappelle que les faits ne sont pas des choses qui sont posées là, dans le réel, mais des signes qui participent d'un discours sélectif sur le réel, comme dit Jeffrey Alexander (Alexander, 2011). Il connaît la part normative qu'enveloppe toute construction d'objectivité. Il demande donc que cette part de normativité ne soit pas éliminée, certes, mais *explicitée* et *mise en débat* au même titre que – et en connexion avec – les descriptions et explications du monde avancées par les experts.

70 D'un autre côté, appuyé sur le deuxième axe, il refuse aussi l'établissement d'un rapport instrumental aux acteurs sociaux. Entre la normativité interne du point de vue expert et la normativité interne des pratiques sociales, il demande que la communication soit établie. Il peut fournir à ce sujet des instruments méthodologiques précieux, puisqu'il a fait de ce rapport une spécialité épistémique. En fait, de ce point de vue, l'intervention de la sociologie critique dans les procédures de décision des sociétés complexes s'apparente à la demande d'un surcroît de démocratie.

En conclusion

71 En conclusion, trois grandes dimensions sont associées à la sociologie critique. La première est d'origine *aufklärer* et kantienne. Elle est associée à l'idée même de science non dogmatique. La deuxième relève de la tradition herméneutique et pragmatique. Elle fait communiquer les contenus normatifs et les contenus constatifs dans un langage commun, le langage évaluatif, dont l'usage valide suppose la mobilisation explicite d'une double base, cognitive et normative. La troisième dimension trouve sa racine dans l'impulsion jeune-hégélienne qui, à travers Karl Marx, irrigue la moitié de la sociologie : il s'agit de transformer le monde, c'est-à-dire de lier théorie et pratique. Le problème est de dépasser un rapport instrumental entre sociologues et participants pour déboucher sur une coopération réflexive qui permette au sociologue de contribuer au changement social.

72 La question-clef de la sociologie critique consiste donc dans l'ajustement complexe de ces trois ambitions fondamentales (expliquer, évaluer, intervenir) sur les deux axes que nous avons identifiés. Cette articulation doit respecter le développement de chaque pôle, mais surtout la coordination entre les trois. Cela nous permet de repérer les deux « maladies infantiles » de la sociologie critique :

1. L'isolement des dimensions épistémologique et normative par rapport à la dimension pratique. Si l'observateur sociologue se sépare de la critique sociale, l'objectivise comme une extériorité, il risque bien de produire, comme le dit Didier Lapeyronie à propos de Pierre Bourdieu et son école ⁷, « une sociologie qui est pensée à partir de son extériorité et de son surplomb, jamais comme le produit d'un dialogue avec les acteurs sociaux » (Lapeyronie, 2004, p. 628). Cela génère un idéalisme (entendu comme « un univers conceptuel ou théorique "autogénéré" qui impose ses propres significations à la réalité sociale sans entrer dans un dialogue avec elle ») et donc un élitisme du sociologue (*idem*, p. 637) car « seule l'élite des "savants" accède à la lucidité qu'offrent la théorie et les valeurs universelles » (*idem*, p. 646).
2. L'isolement des dimensions normative et pratique par rapport à la dimension cognitive est le deuxième travers dans lequel peut tomber le sociologue critique. Son souci de « suivre les acteurs critiques » et de contribuer à leurs luttes le transforme en militant. Le moment de l'engagement prime et surdétermine le moment cognitif : il cherche à reconstruire les valeurs immanentes à la pratique des acteurs et à éclairer la conjoncture politique dans laquelle ils évoluent. Du coup, le sociologue perd sa capacité de distanciation cognitive qui seule permet de produire des connaissances nouvelles. Un exposé sociologique ressemble alors à un manifeste et la sociologie se décrédibilise comme activité scientifique.

73 Quelles que soient ces difficultés, le projet d'une sociologie critique reste la voie royale de l'imagination sociologique au ^{xxi}ème siècle. Il se renouvelle aujourd'hui à la faveur de révolutions paradigmatiques qui ont introduit l'herméneutique et le pragmatisme en son cœur. Nul doute qu'il n'a pas fini de jouer le rôle de puissance générative de programmes sociologiques originaux.

Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition

peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

ADORNO T. W. (1979), *De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, Éditions Complexe.

ALBERT H (1987), *La Sociologie critique en question*, Paris, Presses universitaires de France.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

ALEXANDER J. (2011), « Facts-Signs and Cultural Sociology: How Meaning-Making Liberates the Social Imagination », *Thesis Eleven*, n°104, février, pp. 87-93.

DOI : [10.1177/0725513611398623](https://doi.org/10.1177/0725513611398623)

BENHABIB S. (1986), *Critique, Norm, and Utopia: a Study of the Foundations of Critical Theory*, New York, Columbia University Press.

BERGER P. L. (2006), *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte.

BLÉSIN L. & A. LOUTE (2010), *Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement. Critique sociale et intelligence collective*, EuroPhilosophie (Bibliothèque de philosophie sociale et politique), <http://www.europhilosophie-editions.eu>.

BOHMAN J. (1996), « Critical Theory and Democracy », dans RASMUSSEN D. R. (dir.), *Handbook of Critical Theory*, Oxford, UK ; Cambridge, Mass., Blackwell Publishers, pp. 190-215.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BOHMAN J. (2000), « "When Water Chokes": Ideology, Communication and Practical Rationality », *Constellations*, vol. 7, n° 3, pp. 382-392

DOI : [10.1111/1467-8675.00195](https://doi.org/10.1111/1467-8675.00195)

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BOLTANSKI L. (1990), « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, vol. 3, n° 10-11, pp. 124-134.

DOI : [10.3406/polix.1990.2129](https://doi.org/10.3406/polix.1990.2129)

BOLTANSKI L. (2009), *De la Critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Éditions Gallimard.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BOUDON R. (2002), « À quoi sert la sociologie ? », *Cités*, pp. 133-156.

DOI : 10.3917/cite.010.0133

BURAWOY M. (2005a), « 2004 Presidential Address. For Public Sociology », *American Sociological Review*, n° 70, pp. 4-28.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BURAWOY M. (2005b), « The Critical Turn to Public Sociology », *Critical Sociology*, n° 31, pp. 313-326.

DOI : 10.1163/1569163053946291

CASSIERS I. et alii (2011), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Paris, Éditions de l'Aube.

CASSIRER E. (1966), *La Philosophie des Lumières*, Paris, Éditions Fayard.

CLAM J. (1995), « Phénoménologie et droit chez Niklas Luhmann. De la déphénoménologisation de la sociologie à la dépolémisation du droit », *Archives de philosophie du droit*, n° 39, pp. 335-377.

COUZENS HOY D. & T. MCCARTHY (1994), *Critical Theory*, Cambridge, Mass., Blackwell Editions.

DE MUNCK J. & B. ZIMMERMANN (2008), *La Liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Éditions de l'EHESS.

GARDIES J.-L. (1987), *L'Erreur de Hume*, Paris, Presses universitaires de France.

HABER S. (2009), *L'Homme dépossédé. Une tradition critique, de Marx à Honneth*, Paris, CNRS Éditions.

HONNETH A. (2006), *La Société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, Paris, Éditions La Découverte.

HONNETH A. (2007), *La Réification. Petit traité de Théorie critique*, Paris, Éditions Gallimard.

JAY M. (1984), *Marxism and Totality: the Adventures of a Concept from Lukács to Habermas*, Cambridge, Polity Press.

LAKATOS I. (1978), *The Methodology of Scientific Research Programs*, Philosophical Papers, Cambridge, Cambridge University Press.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

LAPEYRONIE D. (2004), « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », *Revue française de sociologie*, n° 45, pp. 621-651.

DOI : 10.2307/3323061

LIVET P. (1999), « Le statut de l'explication en sociologie », dans RAMOGNINO N. & G. HOULE (dir.), *Sociologie et normativité scientifique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, pp. 111-147.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

LYNCH M. (2000), « Against Reflexivity as an Academic Virtue and Source of Privileged Knowledge », *Theory, Culture and Society*, vol. 17, n° 3, 2000, pp. 26-54.

DOI : 10.1177/02632760022051202

OTT M. (2006), « The Notion of the Totally 'Other' and its Consequence in the Critical Theory of Religion and the Rational Choice Theory of Religion », dans GOLDSTEIN W. (dir.), *Marx, Critical Theory and Religion*, Leiden, Koninklijke Brill, pp. 121-150.

SAYER A. (2000), *Realism and Social Science*, London ; Thousand Oaks, Calif., Sage Editions.

STAVO-DEBAUGE J. (2011), « De la critique : une critique. Sur le geste "radical" de Luc Boltanski », *EspacesTemps.net*, consulté le 7/03/2011, <http://espacestems.net/document8658.html>.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

TAYLOR C. (1985), *Philosophical Papers. Philosophy and the Human Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press.

DOI : 10.1017/CBO9781139173490

WALZER M. (1990), *Critique et sens commun*, Paris, Éditions La Découverte.

Notes

1 L'auteur remercie les chercheurs du CriDIS de même que les participants de la session 2010 (Lausanne) du Rédop pour leurs commentaires critiques à propos de ce texte.

2 Des reconstructions partielles de ces débats sont déjà disponibles du côté de l'école de Francfort, comme celle de Martin Jay (1984) en suivant le destin du concept de totalité, celle de Seyla Benhabib (1986) qui s'axe sur la question de la base normative ou celle de Stéphane Haber (2009) qui tente de reconstruire la discussion autour du concept d'aliénation. Une ouverture de ces reconstructions argumentatives serait souhaitable en direction de la sociologie critique francophone et de la sociologie critique anglo-saxonne.

3 Le reproche de « totalisation illégitime » est, au tournant des années 1960, un motif récurrent des objections du camp poppérien face à ce qu'il appelait l'« idéologie allemande » représentée par Theodor W. Adorno et Jürgen Habermas (voir par exemple Albert, 1987, p. 50). Sur ce point, il n'avait pas tort. La sociologie critique a dû faire un effort gigantesque pour se détacher de certaines pesanteurs hégéliennes qui grevaient ses hypothèses. Un certain « retour à Kant » était, sur ce point en tout cas, inévitable.

4 Les courants postmodernes en sociologie et en anthropologie ont particulièrement souligné ces problèmes moraux, notamment au nom du refus de l'impérialisme occidental et au nom d'un relativisme épistémologique et moral très radical.

5 La porosité entre être et devoir-être constitue un des traits distinctifs du pragmatisme philosophique. Le passage entre *is* et *ought to be* est assumé en pleine conscience par une philosophie qui refuse de détacher le prédicat « vrai » des relations *pratiques* qu'entretiennent le monde et son observateur.

6 Pour une présentation approfondie d'Amartya Sen dans cette perspective évaluative et pragmatique, cf. l'ouvrage de la série *Raisons pratiques* qui lui a été consacré (De Munck & Zimmermann, 2008).

7 Mais il n'échappe à personne que cette critique peut s'adresser tout aussi bien à la première école de Francfort.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean De Munck, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 10 mars 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3576>

Auteur

Jean De Munck

Professeur à l'Université catholique de Louvain, Belgique - CriDIS (Centre développement, institution, subjectivité) - jean.demunck@uclouvain.be

*Articles du même auteur***Ce que flexibiliser veut dire** [Texte intégral]

Discussion de l'ouvrage de Bénédicte Zimmermann, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Éditions Economica, 2011

Paru dans *SociologieS*, Grands résumés, Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels